

Ville d'Orly



Ensemble,

Allons où vous voulez



Devenez bénévole

Renseignements : 01 48 90 21 33 - www.mairie-orly.fr
service.autonomie@mairie-orly.fr



VOUS AVEZ DU TEMPS ET ENVIE D'AIDER LES AUTRES ?

Ensemble,

Allons où vous voulez

PARTICIPEZ AU PROJET DE DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES.

Le Centre communal d'action sociale (Ccas) de la ville d'Orly soutient un projet de déplacements solidaires.

Qu'est-ce que c'est ?

L'idée est de mettre en relation bénévoles et personnes âgées ou handicapées afin de les accompagner dans leurs déplacements à pied, en voiture ou en transports en commun. Le Ccas restera un interlocuteur central entre bénéficiaires et bénévoles.

Qui peut devenir bénévole ?

Tout Orlysiens âgé d'au moins 18 ans, qu'il soit titulaire ou non d'un permis de conduire.

Pour devenir bénévole, il n'est pas forcément nécessaire d'avoir beaucoup de disponibilités. Il est en effet possible de proposer des déplacements uniquement le midi, le soir ou le week-end par exemple.

Quand sera lancé le projet ?

Dès qu'un réseau de bénévoles suffisamment important sera constitué, les déplacements pourront débuter.

Bulletin d'inscription

Déplacements solidaires – Devenir bénévole

Prénom :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Bulletin à retourner à l'adresse suivante :

Ccas d'Orly - Service autonomie
Centre administratif - 7 avenue Adrien Raynal - 94310 Orly

Renseignements : 01 48 90 21 33 - www.mairie-orly.fr - service.autonomie@mairie-orly.fr